

	Dossier de demande d'autorisation environnementale d'exploiter une carrière	Indice : 4
	PIGEON GRANULATS CENTRE ILE-DE-FRANCE Carrière des Terres Salées Saint-Martin de Bréthencourt (78)	Décembre 2020

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET

Le présent document est rédigé en application de l'alinéa 8 de l'article R. 181-13 du code de l'environnement.

Le projet correspond à la **redéfinition de l'emprise de la carrière des Terres Salées**, intégrant :

- **L'intégration des terrains sud** de l'emprise autorisée initiale, zone de dépôt de matériaux de découverte ;
- **L'abandon de toute la partie centrale de l'emprise autorisée**, grevée par les zones de prescriptions de fouilles archéologiques, que l'exploitant a choisi de ne pas exploiter.

Les terrains sud, correspondant à une zone de dépôt de matériaux de découverte **ne seront en aucun cas exploités**.

Par rapport à l'autorisation en cours, et compte tenu de l'activité de ces 5 dernières années, **la production demandée a été diminuée**, de 250 000 tonnes maximum annuelles à une production moyenne annuelle de 65 000 tonnes vendues, soit 130 000 tonnes extraites, intégrant les matériaux de découverte.

La présente demande comprend aussi **la poursuite d'une activité de traitement des matériaux**. Comme actuellement, **le traitement sera réalisé par campagnes (2 par an)** à l'aide d'installations mobiles de concassage-criblage ou de criblage simple. L'exploitant souhaite toutefois augmenter la puissance des installations mobiles afin de valoriser davantage de matériaux inertes d'origine extérieure.

Les matériaux inertes extérieurs traités pourront soit être valorisés par remblayage lors de la remise en état de la carrière (comme c'est le cas actuellement), soit être commercialisés en tant que granulats recyclés (bétons concassés par exemple). Contacté à de nombreuses reprises pour savoir s'ils proposaient cette activité, PIGEON GRANULATS CENTRE ILE-DE-FRANCE répond ainsi à une forte demande. Le marché des travaux publics et de la déconstruction immobilière est en effet fortement générateur de matériaux à recycler.

Les différentes emprises sont présentées dans les plans joints.

L'exploitation restera exploitée par la société PIGEON GRANULATS CENTRE ILE-DE-FRANCE.

En dehors d'une baisse de production, engendrant de facto une diminution des impacts, il n'y aura aucune modification des principes d'exploitation. On restera sur les mêmes types d'effets, avec les mêmes mesures de protection qui sont déjà en place.

La remise en état sur les zones d'extraction restera à vocation agricole. Le pourtour des terrains au sud sera boisé, en liaison avec la couronne boisée existante.

Les apports de matériaux inertes d'origine extérieure continueront à se faire en double fret avec les matériaux finis sortants de la carrière. Le trafic routier sera donc plus faible que celui prévu dans l'autorisation actuelle (car la production demandée est plus faible qu'actuellement).

Les principales caractéristiques du projet sont présentées ci-après :

Carrière « les Terres Salées »		
Emplacement	Département	Yvelines
	Commune	Saint-Martin-de-Bréthencourt
	Lieu-dit	Les Terres Salées
Caractéristiques	Type d'exploitation	Exploitation d'un gisement de « Sables de Fontainebleau »
	Méthode d'exploitation	Exploitation à sec de sables meubles
	Durée	25 ans
	Phasage	5 phases quinquennales
	Superficie demande autorisation	211 760 m²
	Superficie sollicitée en extension	33 600 m²
	Superficie sollicitée en abandon	134 400 m²
	Superficie station de transit : 2517	7 800 m²
	Superficie des activités annexes (base vie, rotoluve...)	1 000 m ²
Infrastructures	Traitement des matériaux pour produire des granulats	Installation mobile de criblage pour les sables extraits, par campagnes Puissance installée : 83 kW Installation mobile de concassage/criblage par campagnes pour les matériaux à recycler Puissance installée : 310 kW
	Autres installations	- un pont-bascule - un lave-roues - un bungalow préfabriqué servant de local pour le personnel - une dalle béton et un séparateur d'hydrocarbures pour le ravitaillement des engins en carburant - deux bassins de décantation alimentant le lave-roues en circuit fermé - une bâche à incendie de 120 m ³ - un bassin étanche de recueil des eaux d'extinction d'incendie
Matériaux à extraire	Opération de défrichement	Néant
	Découverte	0,20 m de terre végétale 12 m environ de formation argileuse à meulière et de sables argileux, soit environ 50% (en volume) de découverte
	Nature du gisement	Sable de Fontainebleau
	Cote finale du carreau	133 m NGF [Nivellement Général de la France] au Sud-Est 136 m NGF [Nivellement Général de la France] au Nord
	Sommet du front le plus haut de l'exploitation	161 m NGF
	Épaisseur du gisement	De 12 à 13 m
	Masse volumique en place	1,4 t/m ³
	Proportion de stériles de production post-traitement	Aucune
	Quantité totale de matériaux à extraire	2 507 kt dont 1210 kt de stériles
	Quantité totale de gisement à commercialiser	1 297 kt

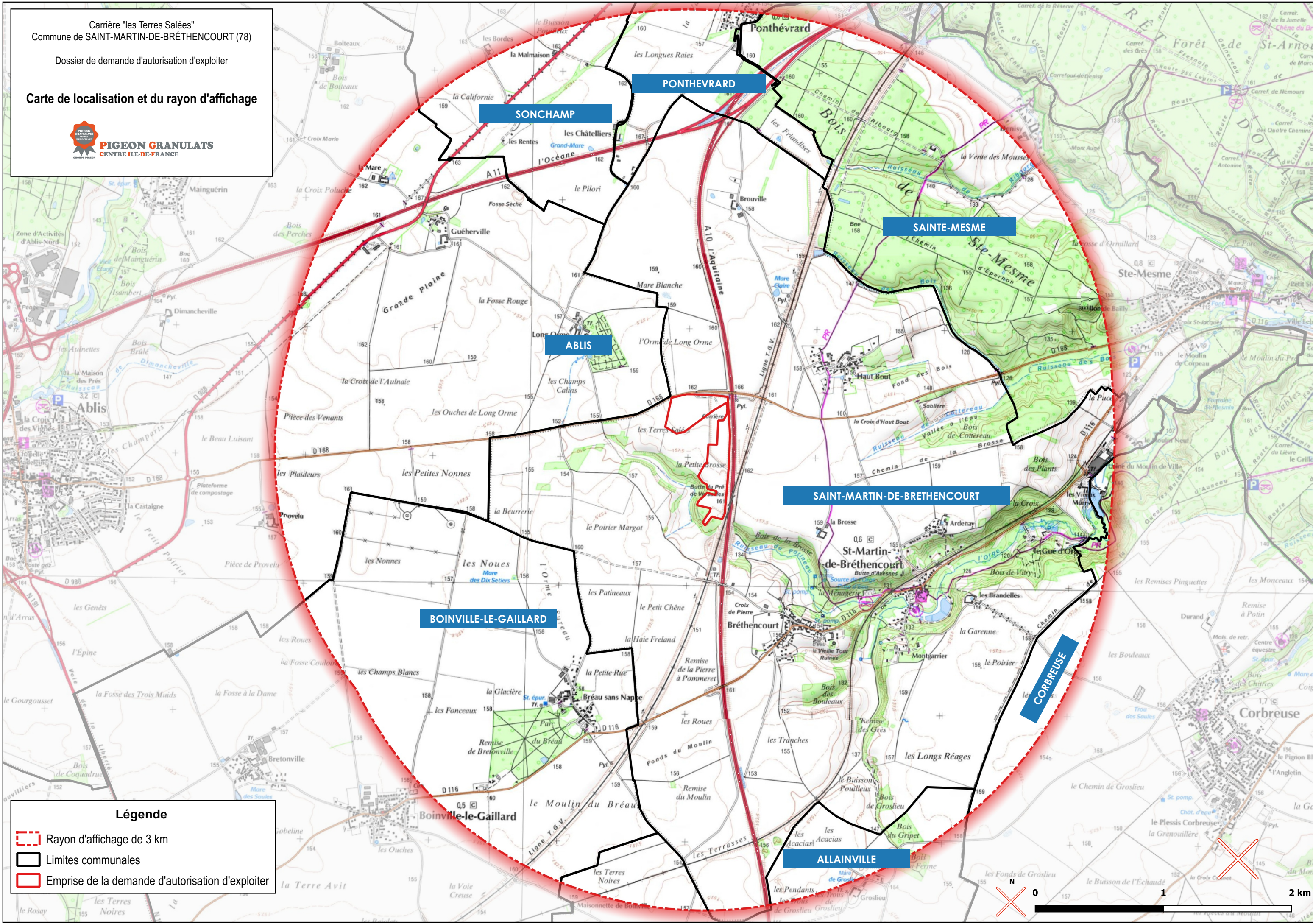
Production	Tonnage annuel extrait (découverte comprise)	130 000 t/an
	Tonnage moyen de sable commercialisé	65 000 t/an
	Tonnage maximal de sable commercialisé	90 000 t/an :
	Tonnage annuel moyen de matériaux inertes extérieurs recyclés comme granulats	10 000 t/an
Remise en état	Zone d'extraction	Remblayage par apports d'inertes extérieurs, au niveau du TN, à volume équivalent de gisement extrait, soit 913 000 m ³ Usage futur : zone agricole
	Zone sud de matériaux de découverte	Reboisement des pentes Usage futur du plateau : zone agricole

- ➔ Voir la carte de localisation au 1/25 000 (ci-après)
- ➔ Voir la photographie aérienne (ci-après)
- ➔ Voir réduction du plan d'ensemble (ci-après)

Carrière "les Terres Salées"
Commune de SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT (78)

Dossier de demande d'autorisation d'exploiter

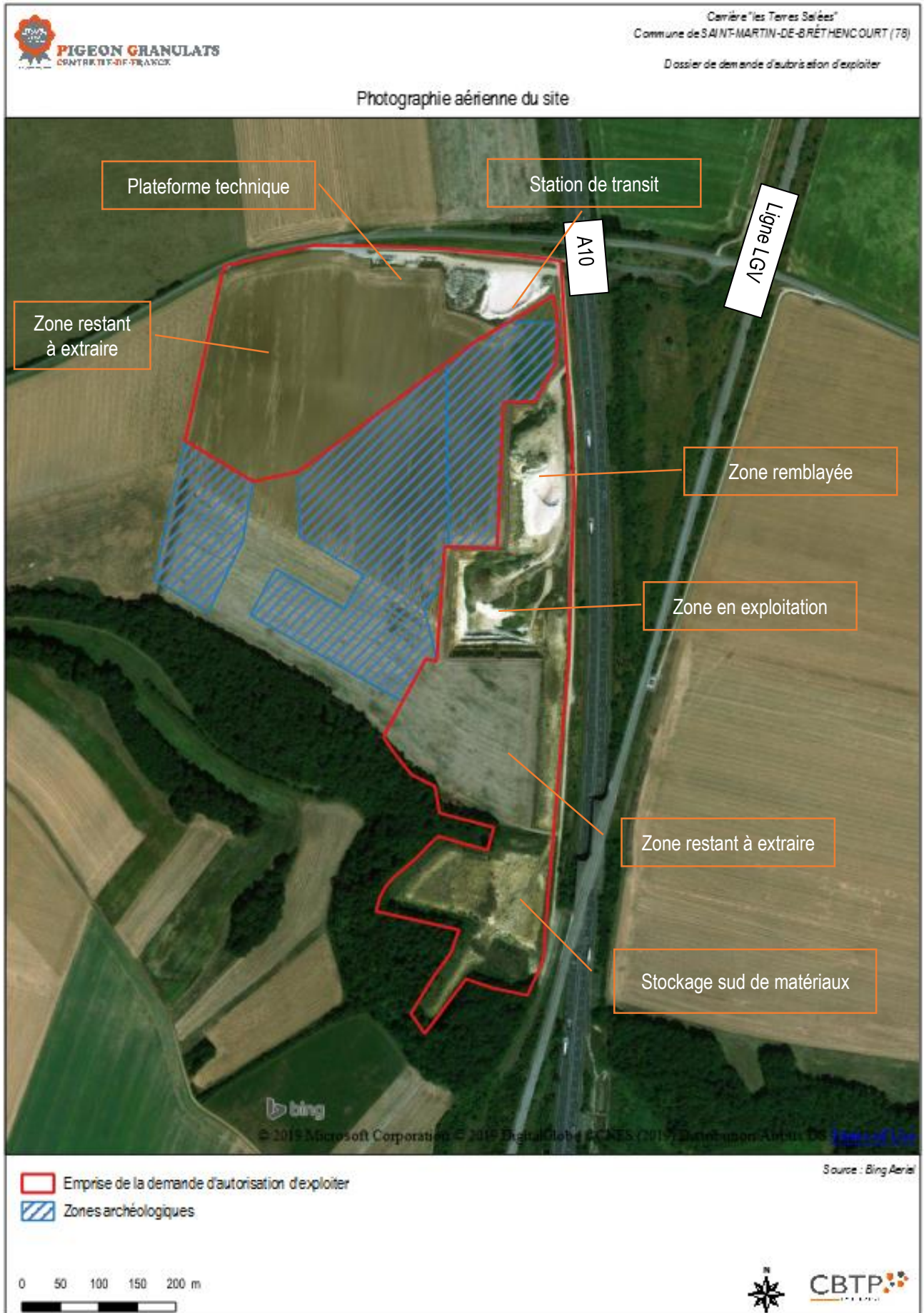
Carte de localisation et du rayon d'affichage



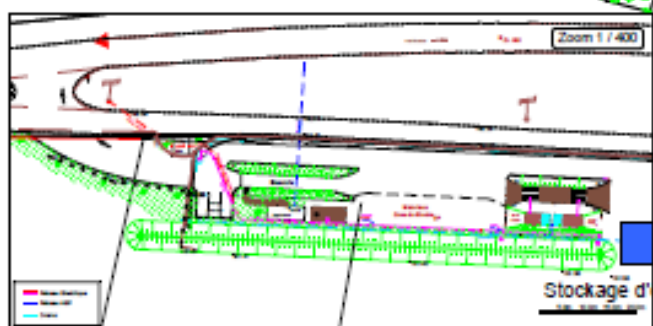
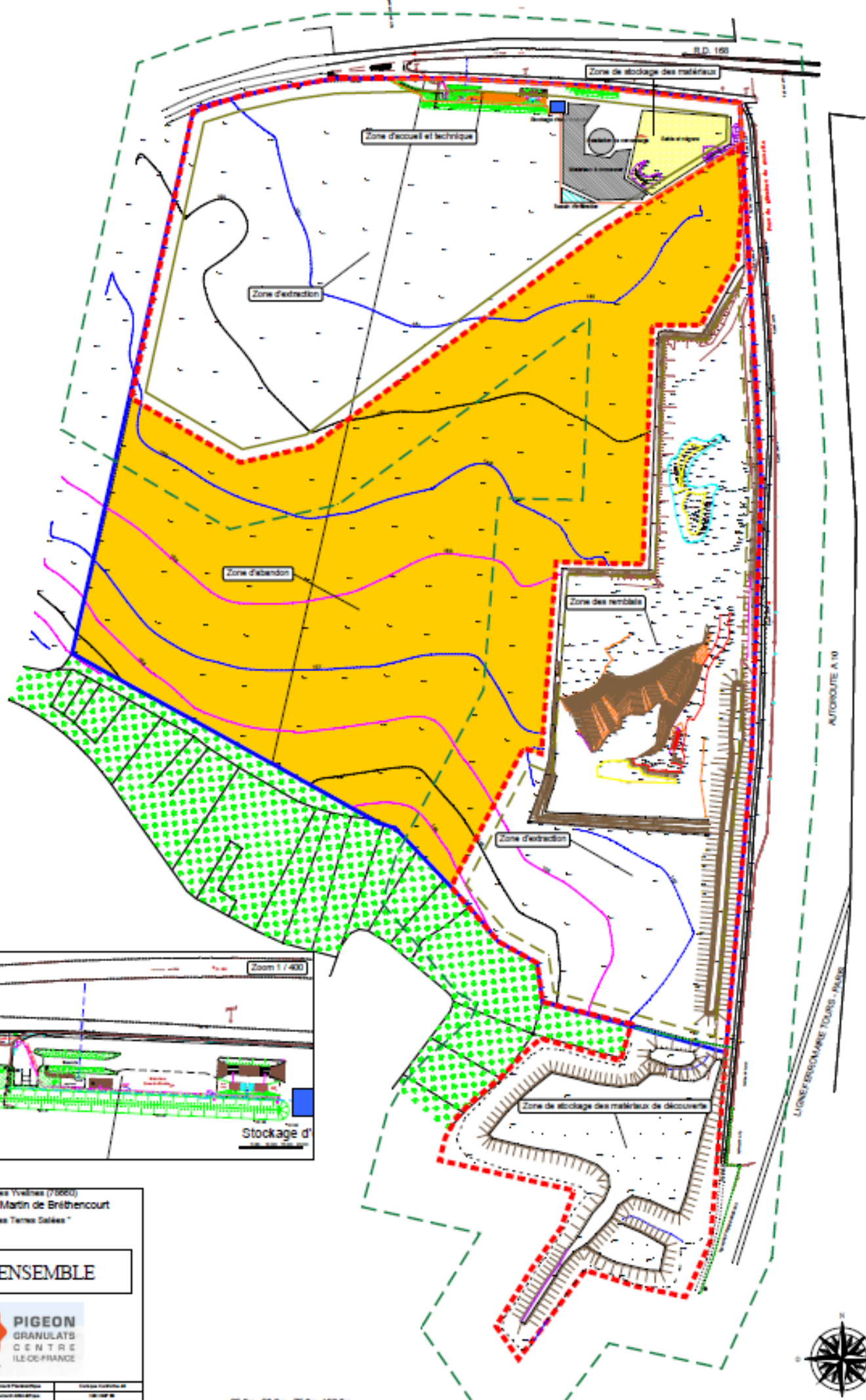
Légende

- Rayon d'affichage de 3 km
- Limites communales
- Emprise de la demande d'autorisation d'exploiter





- Zone d'abandon
- Zone d'extraction
- Zone de stockage des matériaux
- Zone de stockage des matériaux de découverte
- Zone d'accueil et technique



Département des Yvelines (78680)
 Commune de Saint Martin de Bréthencourt
 Lieu dit : "Les Terres Salées"

PLAN D'ENSEMBLE



RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE	ÉCHELLE GÉNÉRALE
RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE	1:500
DATE DE RÉDACTION	2012
ÉLÉMENT	PLAN D'ENSEMBLE

25.0m 50.0m 75.0m 100.0m

